



L'INPP et l'encadrement effectif du personnel

Le garage de la RTK (Représentation Technique du Kivu) concessionnaire Peugeot a servi le lundi 3 juin, de cadre pour la remise des attestations de fin de stage aux lauréats qui ont suivi les cours en comptabilité, gestion des stocks et mécanique automobile sous les auspices de l'INPP. Le citoyen Mutombo, Inspecteur national et actuel directeur régional de l'INPP, a saisi cette occasion pour remercier les employeurs du Kivu. Car en ce qui concernait l'Antenne de l'INPP/Kivu, il ne saurait atteindre des résultats positifs que si ces derniers, conscients de leurs obligations en matière de formation professionnelle conformément à l'article 5 du code du travail lui prêtent main forte.

Les plans systématiques de formation des travailleurs doivent pour les besoins de cause tenir compte des impératifs de l'entreprise en personnel formé afin de préparer les cadres nationaux à la gestion.

La mission assignée à l'INPP par le législateur est de doter le pays des travailleurs et techniciens nationaux suffisamment qualifiés dans toutes les branches techniques jugées prioritaires pour le développement économique du Zaïre. Conçue comme une institution à intérêt public, et caractère technique et social, l'INPP créé par Ordonnance-loi n° 206 du 29 juin 1964 entend assister les entreprises dans leur devoir de former leurs personnels. Dans ce contexte juridique, sa mission est de concevoir, de promouvoir et d'animer toute la politique de la formation professionnelle au Zaïre. Pour ce faire, les disciplines dispensées jusqu'ici par l'INPP sont : la mécanique générale, la mécanique automobile, la mécanique agricole, la tôlerie et soudure, l'électricité, le froid et l'électronique, le bâtiment, la comptabilité, le secrétariat, le commerce et l'administration, la gestion des petites et moyennes entreprises, la formation

fonctionnelle pour agents de maîtrise, la méthodologie de la formation, la technique de maniement et utilisation de tests psychologiques, l'analyse, la description et la classification des emplois.



Le directeur régional de l'INPP, le citoyen Mutombo Diba s'adresse dans une allocution de circonstance aux lauréats.

S'adressant aux heureux lauréats, le citoyen Mutombo les a exhortés à un effort de formation permanente car les progrès techniques font du monde d'aujourd'hui un univers mouvant en perpétuel devenir. Il s'est adressé en outre aux organismes internationaux et aux entreprises du Zaïre en général pour les remercier de leur assistance indispensable pour la réalisation de l'action de l'INPP.



Tous les stagiaires se retrouvent dans l'enceinte du garage RTK Peugeot pour une photo souvenir

Après cette phase protocolaire, trois procès-verbaux du jury de fin de stage ont été lus. Il n'y avait pas à douter de leur authenticité tant ils étaient signés conjointement par le citoyen Kayumba Migabo, président du jury et di-

recteur gérant de RTK/Peugeot. Pour l'INPP, Mbaya Kampotu, Kalenga Kabulo Selo et Shoja Mukabaha, secrétaire du jury, les ont paraphés.

Les lauréats ont eu leurs attestations de la main de chef de division au travail et à la prévoyance sociale, le citoyen MOBONDA. Pour le perfectionnement en gestion organisé du 29 octobre au 27 décembre 1984 et totalisant 35 heures, il s'agit de Tshishungu Nzigire-Bora (80 %), Mukendi-N'Tita (77,5 %), Ngandu Tshibada (77,5 %), Hamuli Shangalume (75 %), Burume Nteranya (72,5 %), Tshikeya Mulikuza (72,5 %), Cimpeshe Mulagizi (70 %), Kanigi Mulume (70%), Muhindo Chikwanine (70 %), Ndongozi Kabalira (70 %), Kenga Mbi-

sence, les épreuves oriques ayant eu le 13 décembre 1984 (15h à 18h30') et le 20 décembre 1984 (11h45' à 15h), le a proclamé les ci-après : Kambale (84 %), Birere (80 %), Milingany bishingo (80 %), Nyamuziga (74 %), Falay (71 %), Lu Munyashozi (70,6 %), bonde Kishibisha (Buhendwa Atandele Mukange Rubeshuza Bulomba Walumona Milenge Yina (53 Mastaki Kalibanya Enfin, la formation comptabilité a donné lauréats suivants : Mukendi N'tita (80 %), Tshikeya Mulikuza Burume Nteranya Tshishungu Nzigire (78%), Ngandu Tsh (76%), Bashizi N (75%), Banywesize burhanzi (74%), Mulume (74%), Ci



Remise de brevet à une stagiaire par le chef de de division à l'Inspection du Travail, le citoyen Mobonda.

kay (67,5 %), Mweze Lulizene Safi (67,5 %), Nkurikiyinfura Kisti-Bany (67,5 %), Petemoya Musonda (67,5 %), Muhirwa Mushega-Ntabora (65 %), Zimulinda Seminenga (65 %), Bitangalo Yuma (62,5 %), Banywesize Kubaburhanzi (57,5%), Bashizi Nsimire (52,5%).

Mulagizi (71%), Shangalume (68%), ndo Chikwanine (68%), hirwa Mushega Mweze Lulizene Ndongozi Kabalira Petemoya Musonda Tshepela Luf (58%), Kalemery mbeche (57%), Bit Yuma (55%), Zim



Peugeot : la spécialité de la R.T.

Pour le perfectionnement en mécanique automobile moteur diesel et à es-

Seminenga (51%), Mbikay (50%).

Barhayiga Shafar